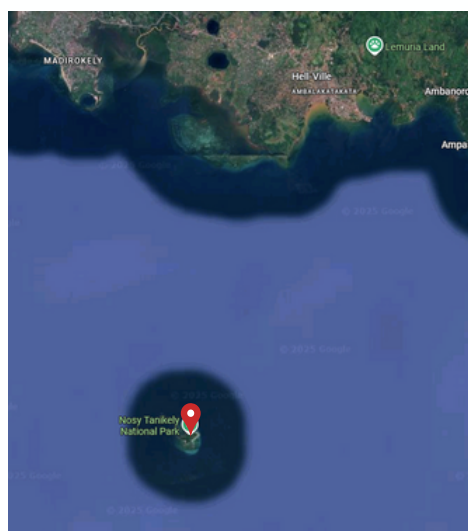




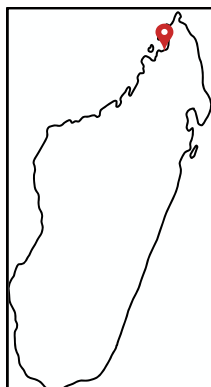
GESTION ET GOUVERNANCE PARTAGÉE DES AIRES MARINES PROTÉGÉES

L'ASSOCIATION NOSY TANIHELY, UN MODÈLE DE GOUVERNANCE AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

📍 Madagascar



Google Maps



Porteur d'expertise : Parc marin de Nosy Tanihely



Localisation : Madagascar, nord-ouest, à 8,5 km au sud-ouest du port de Hell-Ville.

Contact : FANOMEZANTSOA Emerlada Rebecca De Salem, Chef de Volet Opérations

Mail: tanikely.parc@gmail.com/
rebecca.rctanihely@gmail.com

Site web: www.nosytanihely.com,
www.parcs-nationaux.com

Partenaires : Madagascar National Parks, Office Régional de Tourisme Nosy Be, Commune Urbaine de Nosy Be

En partenariat avec



CONTEXTE ET ENJEUX DE LA BONNE PRATIQUE

Le Parc National Marin de Nosy Be appelé Nosy Tanihely, créé en 2011, est situé dans la partie nord-ouest de Madagascar dans l'archipel de Nosy Be. Ce parc de catégorie II selon le classement de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), s'étend sur 340 hectares dont 160 hectares en zone de protection terrestre et marine. Il abrite une biodiversité exceptionnelle comprenant une forêt côtière qui héberge une faune endémique, ainsi que des récifs coralliens remarquables. Bien que plusieurs zones d'usage aient été définies, dont un "noyau dur" strictement protégé, le parc est soumis à différentes pressions anthropiques, comme la pêche intensive et le développement touristique croissant. C'est donc dans ce contexte que la nécessité d'un système de gestion partagée s'est imposée comme le modèle le plus adapté pour assurer la viabilité du parc. Trois cogestionnaires ont ainsi été identifiés pour sa bonne gestion : Madagascar National Parks, la Commune Urbaine de Nosy Be (CUNB) et l'Office Régional du Tourisme de Nosy Be (ORTNB). Cette cogestion est renforcée par l'étroite collaboration avec les acteurs locaux.

DESCRIPTION DE LA BONNE PRATIQUE

La réussite du modèle de gouvernance partagée du parc de Nosy Tanihely repose sur 3 piliers :

- **La création de l'Association Tanihely National Parks** : en vue de la bonne mise en œuvre des principes de cogestion, l'Association Tanihely National Parks, composée de ces trois co-gestionnaires, a été créée en tant que système pilote. L'association est structurée autour de 2 organes clés : l'Assemblée générale, l'organe consultatif/délibératif, et la Direction exécutive du Parc, l'organe exécutif. Toutes les décisions stratégiques (PTA, Budget, Plan de gestion, etc) sont décidées lors des réunions de l'Assemblée générale (qui se tiennent 2 à 3 fois par an), prises donc conjointement entre les trois entités co-gestionnaires. La création de l'Association permet de renforcer sa légitimité du parc marin dans la zone et ainsi faire appliquer plus facilement les mesures de co-gestion souhaitées. La réussite de ce modèle de gouvernance réside dans sa logique d'interdépendance où chacun des membres joue un rôle clé dans la pérennisation du parc. L'office du tourisme fait la promotion du parc, le parc accueille les touristes, les touristes sont accompagnés par les pêcheurs locaux ayant été formés, les zones de protection du parc ont un effet sur le stock de poissons, ce qui bénéficie directement aux pêcheurs, etc.
- **La collaboration avec les pêcheurs et autres acteurs** : au départ perçus comme un frein à leurs activités, les mesures de conservation sont désormais comprises comme bénéfiques à long terme pour leurs moyens de subsistance grâce aux nombreuses consultations et formations qui ont été entreprises par les gestionnaires. Les pêcheurs bénéficient d'un soutien matériel et participent aux initiatives de restauration conjointes avec les autres parties prenantes. Ainsi, la transformation progressive des pêcheurs, initialement réticents, en partenaires actifs de la conservation est un des leviers les plus impactants pour la consolidation de ce système de gestion, et ce, grâce la construction d'un espace de dialogue et de rencontre.
- **Le système d'autofinancement du parc** : structuré comme un système circulaire bénéficiant à toutes les structures gestionnaires et partenaires. Ce modèle, inscrit dans le plan de cogestion du parc, est basé uniquement sur les droits d'entrée du parc et permet aux 3 cogestionnaires d'en tirer des bénéfices directs.





Reboisement de mangroves avec la communauté

BÉNÉFICES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Le fonctionnement du parc marin de Nosy Tanihely génère des retombées socio-économiques significatives à plusieurs niveaux. Le budget alloué au développement communautaire constitue le poste de dépenses le plus important de son plan de gestion, permettant de financer des projets d'infrastructure essentiels aux bénéfices des habitants de la Commune de Nosy Be, où vivent approximativement 100 000 habitants*. La réhabilitation des blocs sanitaires à Ambodivoanio, l'installation d'éclairage public ou la maintenance d'équipements dans 5 Fokontany illustrent cette priorité accordée au développement local. Cette dynamique a également généré une soixantaine d'emplois locaux à travers des contrats d'accréditation bénéficiant à divers secteurs comme l'hôtellerie, les excursions, la plongée et le transport maritime. La collaboration étroite avec les pêcheurs permet de prendre en compte leurs intérêts et d'adapter les mesures de gestion en conséquence, conciliant efficacement conservation de la biodiversité et besoins économiques locaux. Enfin, des programmes éducatifs sont également proposés dans les écoles et lors d'événements locaux pour renforcer la sensibilisation environnementale. L'expertise de Madagascar National Parks, complétée par un appui technique externe, s'avère particulièrement utile pour mener des actions comme la plantation de mangroves.

*Précisément 108 266 habitants en 2022 (source : Université d'Antananarivo)

Réunion de l'Assemblée Générale



POUR RÉPLIQUER LA PRATIQUE

- Impliquez les pêcheurs et la communauté locale et multipliez les réunions et consultation avec eux;
- Identifiez les acteurs influents opérant dans et autour du parc, en particulier ceux qui bénéficient d'une forte notoriété auprès des visiteurs (guides, prestataires touristiques, hôteliers, etc.). Ces personnes peuvent servir de relais efficaces pour communiquer les règles de conduite à respecter dans le parc et encourager les comportements responsables parmi les usagers ;
- Pour des compétences qui dépassent vos expertises, notamment des compétences scientifiques, n'hésitez pas à collaborer avec des structures externes, par le moyen de conventions par exemple ;
- Les frais d'entrée sur le site représentent une source de revenus privilégiée pour sa gestion et son entretien, pensez-y ! En 2024, ils sont fixés à 40 000 ariary pour les adultes étrangers, 4 000 ariary pour les enfants étrangers, 5 000 ariary pour les adultes locaux et 1 000 ariary pour les enfants locaux ;
- En proposant la vente d'articles-souvenirs, produits à partir de matériaux locaux et respectueux de l'environnement sur place, vous augmenterez les recettes du parc. À Nosy Tanihely, le parc propose des paréos, robes, bag, pochettes, personnalisés "Parc National Nosy Tanihely" et fabriqués localement par la communauté.



UNE PRATIQUE INNOVANTE

L'innovation du modèle de gouvernance du parc marin de Nosy Tanihely réside dans son fonctionnement redistributif, générant des bénéfices socio-économiques directs pour les habitants de Hell-Ville. Cette approche inverse les priorités budgétaires classiques en faisant du développement communautaire le premier poste de dépenses, une démarche peu fréquente dans le secteur de la conservation. La gouvernance participative est également une clé de réussite de ce mode de gestion pratique, se concrétisant par la participation directe de la Commune de Nosy-Be au Conseil d'administration du parc. Cela garantit une représentation institutionnelle effective des communautés dans la prise de décision stratégique. Cette logique "gagnant-gagnant" assure une appropriation communautaire durable de la conservation tout en démontrant la viabilité économique des aires marines protégées.

